

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

27^{ème} année - N°5214 - Mercredi 30 Septembre 2026 - Prix : 200 Fc

WEA 2026 :

25 parcours féminins de l'océan Indien en route vers la grande finale



DIPLOMATIE :

Trois accords diplomatiques signés à New York

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

18 Rabi al-Thani 1448

Prières aux heures officielles

Du 26 au 30 Septembre 2026

Lever du soleil:

05h 54mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 39mn

Dhouhr : 12h 02mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



SENS UNIQUE À FOMBONI :

Les chauffeurs de taxis menacent de faire grève

Les chauffeurs de taxis contestent le sens unique imposé sur l'axe reliant le marché de Fomboni au CHRI. Une rencontre avec la Direction des travaux publics est prévue ce mardi 29 septembre pour tenter de trouver un compromis. À défaut d'accord, le syndicat des chauffeurs menace d'appeler à la grève.

À Fomboni, le nouveau plan de circulation continue de susciter la contestation des chauffeurs de taxis. Sur l'axe reliant le marché au Centre hospitalier régional insulaire (CHRI), les véhicules sont désormais invités à emprunter la route située en hauteur, vers le rond-point de Salamani. La mesure, instaurée durant le dernier mois de Ramadan par la Direction des travaux publics, est matérialisée par des panneaux de signalisation. Malgré cela, plusieurs chauffeurs continuent d'emprunter l'ancien itinéraire, estimant que le nouveau dispositif leur pose des difficultés. Face à cette situation, une rencontre est prévue ce mardi 29 septembre dans les locaux des tra-



vaux publics entre les responsables du secteur et les représentants des chauffeurs. Ces derniers souhaitent notamment discuter des modalités d'application du sens unique.

«Si un consensus n'est pas trouvé, nous allons entamer une grève», avertit Assad Mourtadhoi, président du syndicat des chauffeurs. Pour lui, le sens unique aurait

dû être appliqué, par exemple, sur le tronçon reliant le marché de Fomboni à la route située en hauteur, et non sur l'axe menant directement au CHRI qui ne pose aucun

souci d'encombrement. Un autre chauffeur de taxi-brousse desservant la ligne Ouallah-Fomboni, via Miringoni, juge également la mesure difficilement applicable. Il estime qu'il est inadmissible de contraindre les passagers souhaitant descendre au marché de Fomboni à poursuivre leur trajet jusqu'au rond-point de Salamani avant de faire demi-tour.

Depuis lundi 28 septembre, la Police nationale et la Gendarmerie nationale mènent par ailleurs une campagne de sensibilisation auprès des usagers de la route. Les forces de l'ordre rappellent les règles relatives aux sens de circulation, aux priorités, aux dépassements, mais aussi au port du casque et à la prudence au volant et au guidon. Cette campagne vise à accompagner l'application des règles de circulation et à réduire les comportements à risque. Reste désormais à savoir si la réunion de ce mardi permettra de rapprocher les positions entre les chauffeurs et les autorités chargées de la circulation.

Riwad

SOCIÉTÉ :

Shawiri consolide le dialogue OSC-autorités locales

Le 24 septembre, 174 participants reliés en visioconférence depuis Ngazidja, Ndzouani et Mwali ont pris part à la deuxième édition du dialogue OSC-autorités locales. Une initiative du programme Shawiri, financé par l'Union européenne, pour la participation des femmes et des jeunes.

Appuyé financièrement par l'UE et mis en œuvre depuis 2024 par ECES, MAEECHA, Earth Echo Communication et la Croix-Rouge française avec le Croissant-Rouge comorien (CRF-CRGO), le programme Shawiri vise à renforcer la protection sociale et la participation citoyenne des femmes et des jeunes. L'ONG MAEECHA accompagne les OSC locales par un renforcement technique et institutionnel afin d'améliorer leur structuration, leur représentativité et leur contribution aux débats publics locaux. Un premier dialogue avait

eu lieu le 14 octobre 2025 en présentiel avec mobilité inter-îles pour garantir une représentation équilibrée. Pour cette deuxième édition, l'ONG MAEECHA a maintenu les participants dans leurs îles respectives, les trois sites étant interconnectés en visioconférence pour permettre des échanges interactifs à l'échelle nationale.

La rencontre s'est tenue dans les trois îles. Elle visait à valoriser les actions des OSC et à renforcer la concertation avec les élus autour de quatre axes : consolider la collaboration entre OSC, mettre en valeur leurs initiatives communautaires, accroître leur contribution au développement local et à la lutte contre la pauvreté, et favoriser leur implication dans les décisions communales. Réunissant au total 174 personnes au niveau national, dont 80 OSC bénéficiaires plus une externe, soit 152 représentants, 18 maires et 4 partenaires techniques et financiers.



Puis réparti en 28 OSC et 7 maires à Ngazidja, 30 OSC et 7 maires à Ndzouani, 24 OSC et 6 maires à

Mwali, avec cinq représentants des tutelles par île. Un rendez-vous largement soutenu par l'Association nationale des maires présidée par Hadji Mkouboi.

Par ailleurs, six témoignages ont structuré les débats. À Ngazidja, Mina Lihadji, maire de Bangani, et Hassane Moindjie, membre d'une OSC ; à Ndzouani, Youssouf Abou, maire de Domoni, et Saindou Ali Assane, maire de Mironsy ; à Mwali, Takidine Mahamoudou, maire de Fomboni, et Mirza Ybrahim Hamada, membre d'une OSC de Mlédjélé. Leurs expériences de partenariat commune-OSC ont alimenté le

débat sur développement local, citoyenneté et partenariat territorial. Soutenues par MAEECHA depuis 2025, ces OSC ont bénéficié de formations en gestion de projet, mobilisation de ressources, stratégie de communication et usage des médias numériques sur les thématiques femmes et jeunes. Elles ont partagé bonnes pratiques et recommandations sur l'insertion des jeunes, la participation des femmes et la cohésion sociale, consolidant un cadre de concertation constructif, durable et inclusif entre société civile et autorités.

Hamdi Abdillahi Rahilie

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

WEA 2026 :

25 parcours féminins de l’océan Indien en route vers la grande finale

C’est sur l’île Maurice, précisément à Ébène, que le suspense a pris fin lundi 29 septembre. Les Women Entrepreneur Awards ont dévoilé les 25 entrepreneures retenues pour la phase finale de l’édition 2026. Issues de cinq territoires de l’océan Indien, elles concourent désormais pour la Grande Finale prévue le 31 octobre prochain.

Une sélection resserrée, à l’issue d’un processus exigeant. Sur l’ensemble de la région, 55 cheffes d’entreprises avaient initialement manifesté leur intérêt. Au final, 45 dossiers ont été examinés par le jury sur la base d’un questionnaire approfondi portant sur leurs performances, leurs difficultés et leurs perspectives de développement. À l’arrivée, ce sont 25 profils qui ont été retenus. Le jury a mis en avant des trajectoires marquées par le courage, la vision et la volonté de construire des projets durables. Au-delà de la performance économique, c’est aussi la capacité de ces femmes à créer de la valeur pour leur entourage, leurs équipes et leur communauté qui a été soulignée. Pour la fondatrice de l’initiative, cette édition confirme la vitalité de l’entrepreneuriat féminin dans la zone.

Commentant la sélection, Kirti Sheonarain, fondatrice des Women Entrepreneur Awards, a déclaré : « Cette année, 55 femmes ont postulé, et 45 d’entre elles ont pris le temps de répondre à un questionnaire exigeant, en partageant leurs chiffres, leurs défis et leurs ambitions avec une grande sincérité. Cet engagement en dit long sur la qualité de l’entrepreneuriat féminin dans notre région. Il est très beau de constater que nos 25 finalistes représentent toujours chacun des territoires engagés dans cette édition, et qu’elles apportent une telle variété de secteurs, de stades de développement et de parcours. Cette diversité fait la véritable force des Women Entrepreneur Awards, et j’ai hâte de célébrer nos lauréates lors de la Grande Finale. » Une diversité géographique qui reste la marque de fabrique des WEA. L’ensemble des territoires engagés dans cette édition conserve des représentantes en finale.

Maurice et Rodrigues arrivent en tête avec dix finalistes : Nadjah Abbasakoor, Sharon Adeenaden, Marie Sharonne Aliphon, Charlotte Gilan, Shefali Gupta, Karishma Kallooa, Beatrice Lai Fat Fur, Taruni Ramnarain, Coraline Serret et Marie Anne-Sophie Vieillesse. Madagascar compte quatre



finalistes, à savoir Ravaka Andriatsitohaina, Tanjona Vahatraina Ranjalahy née Rabemanantsoa, Mamy Tantely Natacha Rasendramiadana et Anja Ravakiniony Tahirimihamina. La Réunion sera représentée par Sarah Hugon, Julie Anne Landrieu, Sylvie Lebon et Melthide Sinama. Les Seychelles alignent également quatre entrepreneures, notamment

Zarah Ally, Shaila Cafrine, Philadelphia Isis Rath et Anastasiia Verkhoturova. Pour Mayotte, trois noms ont été retenus. Il s’agit de Anliati Attoumani, Jacqueline Guez et Amina Madi-Bao.

Avec cette annonce, les WEA illustrent une dynamique régionale qui se renforce d’année en année. De plus en plus de femmes entrepreneures osent exposer leur

parcours, partager leurs réussites comme leurs obstacles, et devenir des modèles pour la génération suivante. Le cap est désormais mis sur la dernière ligne droite. Le 31 octobre, les 25 finalistes seront mises à l’honneur à l’occasion de la Grande Finale, qui clôturera cette édition 2026 et désignera ses lauréates.

Hamdi Abdillahi Rahilie

DIPLOMATIE :

Trois accords diplomatiques signés à New York

En marge de la 81e session de l’Assemblée générale des Nations unies, le ministre comorien des Affaires étrangères, Mbae Mohamed, n’a pas manqué l’occasion de renforcer les relations diplomatiques de l’Union des Comores. Il a signé trois accords portant établissement de relations diplomatiques avec la République kirghize, le Vanuatu et les Bahamas.

C’est à la faveur de grands rendez-vous internationaux que se nouent et se renforcent les relations entre les États. C’est dans ce contexte que le ministre des Affaires étrangères, Mbae Mohamed, a signé, en marge de la 81e session de l’Assemblée générale des Nations unies, trois accords établissant des relations diplomatiques entre l’Union des Comores et trois nouveaux États notamment les Bahamas, la République kirghize et le Vanuatu. Interrogé par nos confrères d’Al-Watwan, Mbae Mohamed a déclaré que le premier accord, signé avec le ministre des Affaires étrangères des Bahamas, Fred Mitchell, « marque une nouvelle étape dans le rapprochement entre Moroni et Nassau et pose les bases d’une coopération appelée à se développer dans plusieurs domaines d’intérêt commun ».

Le ministre comorien a ensuite



signé un accord avec son homologue de la République kirghize, Jeenbek Kulubayev. Selon Mbae Mohamed, cet accord porte sur l’établissement de relations diplomatiques entre l’Union des Comores et la République kirghize.

Le diplomate comorien a poursuivi ses négociations diplomatiques avec la signature d’un troisième accord, cette fois avec son homologue de la République de Vanuatu, Marc Atu. Ce troisième accord va dans le même sens, il éta-

blit officiellement les relations diplomatiques entre les deux États. L’établissement de relations diplomatiques permet aux pays de disposer d’un cadre officiel pour développer et consolider leurs échanges ainsi que leur coopération dans différents domaines.

« Ces trois accords signés à New York constituent ainsi le cadre des relations bilatérales entre les Comores et les Bahamas, la République kirghize et le Vanuatu. On s’est mis d’accord pour conti-

nuer à travailler et à poursuivre ensemble nos relations en faveur du développement de nos pays. Ces accords élargissent ainsi le nombre d’États avec lesquels l’Union des Comores entretient des relations diplomatiques formelles. Des coopérations sectorielles pourront être développées ultérieurement dans les domaines convenus entre les différents États », a souligné Mbae Mohamed.

Nassuf Ben Amad

La Gazette des Comores

Fondateur et Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédactrice en chef

Andjouza Abouheir

Secrétaire de rédaction

Toufè Maecha

Rédaction

Mohamed Youssouf

Sanaa Chouzour

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

A Bardraoui

Mohamed Ali Nasra Hamdi

Stagiaires

Abdillahi Rahilie

El-Aniou Fatima

Aticki Ahmed Ismael

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariamama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

ENTREPRENARIAT :

Hafifa transforme la patate douce en source de revenus

À Darsalama, Anjouan, Hafifa Abdou, 38 ans et mère de cinq enfants, est l'une des figures de la transformation progressive de l'agriculture comorienne. Longtemps limitée à une production artisanale destinée principalement à subvenir aux besoins de sa famille, son activité a pris une nouvelle dimension grâce au projet CVA, à l'intervention de ses partenaires de mise en œuvre et à l'appui technique du CRDE de Pomoni.

Sans revenu régulier, Hafifa cultivait la patate douce sur de petites parcelles en pente, avec des lianes locales et des techniques rudimentaires. Les rendements étaient faibles, les tubercules souvent emportés par les eaux de ruissellement, et la commercialisation quasi

inexistante. « Je dépendais des autres pour les dépenses de la maison. Produire davantage était inutile car je ne trouvais pas toujours d'acheteurs. » Le projet CVA lui a fourni des lianes de qualité, des formations et un accompagnement technique. Hafifa a appris à préparer ses parcelles, espacer les plants, désherber et cultiver même sur des terrains en pente. Avec sa coopérative de Darsalama, elle a planté plusieurs variétés, organisant les récoltes pour mieux gérer la commercialisation. « Grâce aux conseils des techniciens, j'ai pu installer les lianes dans de meilleures conditions et valoriser un terrain que je n'utilisais pas auparavant. » Les récoltes sont désormais plus abondantes et de meilleure qualité. Hafifa peut nourrir sa famille tout en générant des revenus.



Elle participe aux dépenses du foyer et gagne en autonomie. « Aujourd'hui, je me sens plus active et plus utile économiquement. Mes enfants voient que leur mère travaille pour améliorer leurs conditions de vie. » Le projet a encouragé davantage de femmes à s'intéresser à l'agriculture et à exploiter des terrains jusque-là délaissés. Elle appelle ses pairs à oser : « Avec un bon accompagnement, de bonnes pratiques et de la volonté, on peut obtenir de meilleurs résultats. » L'agricultrice insiste aussi sur l'importance de la commercialisation et de la transformation pour donner plus de valeur à la patate douce. Pour Hafifa, la patate douce est bien plus qu'une culture : c'est une source de nourriture, de revenu et surtout d'espoir. « Avant, j'étais une mère de cinq enfants sans revenu qui cultivait seulement avec les moyens du bord et uniquement sur des terrains à risque ; aujourd'hui, grâce à la patate douce et à l'appui du projet CVA, j'ai une activité, je peux contribuer aux besoins de ma famille et surtout j'ai retrouvé confiance en moi et en mon avenir. »

Hamdi Abdillahi Rahilie

La Gazette des Comores
Une information plurielle, une liberté
de pensée et de ton

Déclaration du Comité Maore sur le discours tenu par le Président Azali le 22 septembre 2026 à l'Assemblée générale de l'ONU : un appel au réveil de la fierté nationale ?

Nous, Comité Maore, avons entendu le Président Azali consacrer près de 4 minutes sur un discours de 19 minutes à la question de Mayotte :

Il a réitéré la condamnation de l'occupation illégale de l'île Comorienne de Mayotte

Il a rappelé, en s'adressant directement à Sébastien Lecornu, premier ministre de la France, que les comoriens étaient chez eux à Mayotte

Il a également déploré l'attitude de certains pays frères africains qui ont succombé au chant des sirènes capitalistiques de l'état français en concluant des accords économiques avec Mayotte occupée oubliant leur devoir de solidarité panafricaine et de vigilance envers le respect du droit international dont le versant intégrité territoriale concerne bon nombre de pays africains.

Et surtout il a reconnu l'échec du dialogue bilatéral noué avec la puissance occupante de Mayotte depuis plus de 20 ans. Par devant la France parle de dialogue et par derrière elle avance ses pions pour propulser Mayotte sur la scène africaine, renforcer sa base militaire à Mayotte, faire financer sa présence à Mayotte par l'Union Européenne, par la commission de l'Océan Indien et même par des capitaux privés comme ceux de l'Aga Khan actuel dont le père était pourtant un grand ami des Comores par le biais de la communauté ismaélienne installée sur place depuis bien avant l'indépendance.

Toujours sous la couverture du dialogue bilatéral, la France opère le grand remplacement de la population maoraise par sa créolisation et par les facilités d'installation offertes aux étrangers alors que les comoriens d'origine sont systématiquement refoulés.

Sans oublier les projets d'accaparement des richesses à venir en gaz et en pétrole par la France dont le président en exercice, Emmanuel Macron, clame haut et fort à cette même tribune de la 81^e session de l'Assemblée générale de l'ONU sa défense du droit international qu'il piétine allègrement à Mayotte et dans les autres «confettis de l'empire» du colonialisme français.

Dans ce même discours nous avons entendu notre président soutenir la cause palestinienne qui tient au cœur de tout comorien depuis la visite historique de Yasser Arafat aux Comores en 1986 sous la présidence d'Ahmed Abdallah Abdereremane.

Nous l'avons entendu condamner les menées guerrières d'Israël au Moyen Orient qui ont abouti au blocage du Détroit d'Ormuz dont les conséquences sur notre économie peuvent être désastreuses avec la hausse vertigineuse du prix des carburants et du fret international.

Oui, ce discours a su exalter notre fibre patriotique au moment où certains pays frères établissent des relations diplomatiques à un rang élevé avec l'état génocidaire israélien.

Bien sûr il y a loin de la coupe aux lèvres : le quotidien du comorien reste compliqué avec les difficultés d'accès à l'eau et à l'électricité pour la grande majorité de la population comorienne

Puisse ce discours être suivi d'effet avec la réinscription de la question de Mayotte à l'ordre du jour définitif de la prochaine session de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2027. Le comité Maore y œuvrera sans relâche et appelle tous les comoriens, de quelque bord qu'ils soient, à faire de même.